



Nuisances sonores dues à un bar

Par **melad_old**, le **19/11/2007** à **12:46**

Bonjour,

Mon ami et moi même venons d'acheter un appartement accolé à un bar de nuit qui diffuse de la musique et/ou propose des concerts 7j/7 de minuit à six heures du matin. Cet établissement provoque des nuisances sonores importantes qui perturbent notre sommeil. cet établissement est enregistré sous le code N Af 553 A "Restauration de type traditionnel", il n'est pas enregistré en tant que discothèque.

Y a t'il quelque chose que nous puissions faire afin de retrouver notre tranquillité?

Par avance, merci de votre réponse.